

## COLLECTE DES DÉCHETS (BAC NOIR)

### LES MATIÈRES REFUSÉES :



Les matières suivantes ne devraient pas se retrouver dans votre bac à déchets :



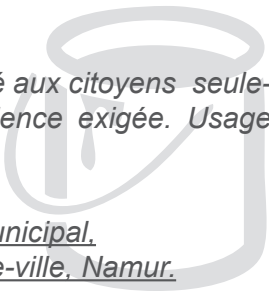
- Matières recyclables
- Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, piles, bombonnes de propane, etc.)
- Matériaux de construction
- Appareils électroniques
- Pneus et batteries d'autos
- Résidus verts (feuilles mortes, herbes de jardin, branches, etc.)
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Etc.

### POUR EN FAIRE PLUS

- Utilisez des contenants réutilisables.
- Donnez les objets en bon état à des organismes ou à une autre personne.
- Compostez avec un composteur domestique.
- Ne ramassez pas votre gazon et vos feuilles. Passez la tondeuse dessus pour déchiqueter et faites de l'herbicyclage.

## POINT DE DÉPÔT

Service gratuit. Réservé aux citoyens seulement. Preuve de résidence exigée. Usage résidentiel seulement.



Garage municipal,  
309, rue Hôtel-de-ville, Namur.

Horaire du point de dépôt :  
Lundi au vendredi : 9h à 16h

### LES MATIÈRES ACCEPTÉES :

Résidus domestiques dangereux



Coût : gratuit

Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides résidentiels, produits nettoyants, huile à moteur, piles, etc.

Pneus sans jantes

Coût : gratuit

## AUTRES MATIÈRES :

**Appareils électroniques et informatiques**

Ils peuvent être acheminés chez PC Diamond 819 426-3314.

**Matériaux de construction, rénovation et démolition**

Les matériaux de construction peuvent être acheminés chez Service Excavations Lirette au 284 chemin Tour du Lac, Lac-Simon. Tél : 819 428-3243

Coût : Selon le volume

**Médicaments**

Les médicaments périmés doivent être rapportés chez votre pharmacien.

**Piles, ampoules fluocompactes et tubes fluorescent.**

Les piles, les ampoules fluocompactes et les tubes fluorescents peuvent être acheminées à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

**Métal**

Contactez Simon Quenneville au : 819 981-0600

**Bombonne de propane**

Vous pouvez les acheminer à la station-service Ultramar Lalonde 819 428-3113

# CALENDRIER DE COLLECTE

## ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

# 2018



## MUNICIPALITÉ DE NAMUR



TRICENTRIS  
tri | transformation | sensibilisation



Le Pays de l'Or Vert!



IMPRIMERIE  
PAPINEAUVILLE INC.

# CALENDRIER DES COLLECTES 2018

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## LÉGENDE



Cueillette des matières résiduelles (déchets)



Cueillette des matières recyclables



Les jours fériés

## RÈGLES À SUIVRE POUR LES COLLECTES

### Quand

Mettez les bacs ou les gros rebus en bordure du chemin la veille de la collecte.

### En hiver

Déneigez et déglacez les bacs de façon à les rendre accessibles. Assurez-vous que vos bacs ne nuisent pas au déneigement de la voie publique.

### Comment orienter vos bacs

Les bacs doivent être placés avec les poignées et les roues vers la rue.

### Problème lors des collectes

Appelez au 819 426-2457



996, rue Centenaire, Namur (Québec) J0V 1N0

Téléphone : 819 426-2457  
Télécopie : 819 426-3074  
Courriel : namur01@mrcpapineau.com  
www.namur.ca

## COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (BAC VERT)

### LES MATIÈRES ACCEPTÉES :

- Contenants et emballages en plastique portant les numéros



- Papiers et cartons propre
- Contenants et bouteilles en verre
- Les sacs en plastique
- Contenants et emballages en métal

Rincez les contenants pour éviter les odeurs et préserver la santé des travailleurs.

Placez les matières pêle-mêle dans le bac. Elles ne doivent pas être dans des sacs.

Compactez les contenants pour maximiser l'espace dans votre bac.

### MATIÈRES REFUSÉES :

- Matières résiduelles
- Plastiques sans numéros ou avec
- Contenants de peinture
- Bombonnes de propane
- Outils
- Vitres, miroirs, ampoules, pyrex
- Matières organiques
- Cordes à linge
- Vêtements

Les bacs contenant des matières refusées risquent de ne pas être ramassés. Une lettre explicative suivra par la poste expliquant le refus de la cueillette.